



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES DÉLÉGUÉS

Du samedi 17 juin 2023

Présents : 19 clubs

Comité : Lorena Martinez, Christiane Miles, Christine Blanc, Clémence Terreaux, Danièle Dubuis Pilloud, Donatella Leonelli, Yves Gilman, Raymond Blanc, Nicole Couturier, Marc Cesari

Membre d'honneur présent : Aucun

Excusés : Raphaël Moret, 12 clubs

La présidente ouvre la séance à 14h30, elle souhaite la bienvenue aux présidents, elle excuse les membres d'honneur, elle annonce le décès de Claudine Diémand une minute de silence est faite, 31 clubs, 19 clubs sont présents, rappel ordre du jour, acceptation de l'OJ.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Ratification du PV du 18.06.2022**
PV accepté. La Présidente remercie Nicole Couturier pour la prise de ce dernier.
- 2) **Présentation du rapport d'activités du Président du Comité** :
Après deux saisons perturbées par la pandémie, le comité de l'ARP a vécu une saison 2022-2023 très standard rythmée par ses traditionnelles activités à savoir les compétitions, les rencontres des cadres et les journées de formation.
La pandémie a tout de même laissé quelques traces au sein de l'ARP, puisque durant cette saison nos 6 séances de comités se sont déroulées en visioconférence. Durant la saison nous nous sommes concentrés principalement à faire évoluer notre sport afin d'offrir à tout patineur romand, quel que soit son niveau et sa motivation les possibilités de pratiquer son activité dans les meilleures conditions possibles.
Nous avons comme à l'accoutumée débuté la saison en août 2022 à Lausanne avec la traditionnelle journée d'ouverture ARP qui donne le coup d'envoi de la saison romande et qui rencontre à chaque fois un franc succès.
Quand je dis que cette journée donne le coup d'envoi de la saison, ce n'est pas tout-à-fait vrai puisque sous l'impulsion de notre responsable Mme Danièle Dubuis-Pilloud et bien avant de partir en vacances ou autres camps d'entraînements les jeunes membres du cadre romand se sont déjà retrouvés une première fois en juin.

La saison s'est ensuite poursuivie rythmée par les 4 rencontres des cadres et les deux compétitions romandes que nous avons organisées.

À la suite du désistement du club qui devait nous accueillir pour le Championnat Romand, le club de Trois Chêne a pu organiser la compétition dans les meilleures conditions possibles. Je tiens ici au nom du comité de l'ARP et de tous les patineurs à les remercier très chaleureusement.

Dans un souci d'amélioration continue le comité ARP a organisé en fin de saison des rencontres en visioconférence avec les juges, les technical specialist et les coachs romands. Ces rencontres ont été très riches en échanges et ont permis de dégager plusieurs pistes d'amélioration qui ont abouti à divers projets que nous vous exposerons lors de cette AG.

Au vu des résultats obtenus en compétition et des tests réussis par nos patineurs et patineuses romands nous pouvons tirer un bilan positif de la saison ARP 22-23, ce qui nous encourage à poursuivre dans la même lignée et tout en vous remerciant de votre investissement dans toutes les régions de notre belle Romandie, je vous invite à en faire de même pour faire vivre notre beau sport.

Je ne saurais terminer mon rapport sans adresser mes chaleureux remerciements à tous les clubs qui nous ont accueillis durant cette saison pour l'organisation de nos activités : que ce soit pour les rencontres des cadres ou pour les compétitions.

Mes vifs remerciements vont également à tous mes collègues du Comité et des Commissions techniques de l'ARP, pour leur ferveur et leur investissement tant ainsi que toutes les personnes qui de près ou de loin ont contribué au succès de notre association.

3) **Présentation des rapports d'activités des Commissions Techniques :**

Commission figure : voir l'annexe

Le cadre romand : voir l'annexe

Short track : La saison 2022-2023 marque la septième année de présence du short track (patinage de vitesse sur piste courte) en Suisse romande. Actuellement, le club de Lausanne (CPLM) est le seul à accueillir une section short track en son sein. Raison pour laquelle, les activités relatives au short track en Suisse romande seront intimement liées aux activités du Lausanne Short Track (LST).

En guise d'ouverture de saison, le LST a organisé un camp d'entraînement (du 15 au 19 août 2022) à la Vaudoise Aréna. Ce camp s'est terminé avec une mini-compétition non-officielle le samedi 20 août 2022.

Afin de renforcer la communauté du « speed » en Suisse, les différents clubs/athlètes ont passé un week-end à Sursee début septembre sous l'initiative du club de Zürich. Il a permis un échange entre les différentes disciplines soit le long track, l'inline et le short track.

Pour la première compétition officielle, onze patineurs lausannois se sont déplacés à Belfort le weekend du 8 et 9 octobre 2022. Weekend ponctué par cinq podiums dont trois médailles en or (Romane en Open, Alexia Juniors A-Senior et Thibault Juniors A-Senior).

La saison 2022-2023 était marquée par un retour à la normale. Toutes les compétitions ont pu avoir lieu sans annulation pour des raisons sanitaires. Le LST s'est déplacé tout au long de la saison pour représenter les couleurs du club et de la Suisse à l'étranger par exemple à :

- Bormio (ITA) du 11 au 13 novembre 2022 (compétition internationale) : 3 patineurs ;
- Turin (ITA) circuit Europe de l'Ouest (25-27 novembre 2022) : 3 patineurs ;

- Orléans (FRA) trophée national 14-15 janvier 2023 : 6 patineurs (3 médailles) ;
- Bergame (ITA) circuit Europe de l'Ouest Junior (17-19 février 2023) : 1 patineur ;
- Albertville (FRA) trophée régional (5 mars 2023) : 11 patineurs (6 médailles) ;
- Grenoble (FRA) trophée régional (30 avril 2023) : 6 patineurs.

Thibault Métraux en parallèle a pris part aux épreuves de Coupe du Monde en Asie (mi-décembre) et en Europe (mi-février). L'objectif de Thibault était de continuer sa progression tout en acquérant de l'expérience au niveau mondial. Il a également participé au Championnat Suisse de long track à Inzell (GER) où il a glané cinq médailles (quatre en bronze et une en argent). L'idée était de préparer les University Games à Lake Placid (USA) où il participait autant aux épreuves de short track que de long track (impressionnante 4ème place sur 5000m en long track). Il a ponctué sa saison par la participation au Championnat du Monde en mars à Séoul (KOR).

À noter encore la participation d'une patineuse lausannoise (Alexia Turunen) à ses premiers Championnats d'Europe dans l'élite en janvier à Gdansk (POL). Elle était accompagnée pour l'occasion par son coéquipier de club Raphaël Moret pour qui il s'agissait également d'une première. Sinon elle a pris part aux Championnats du Monde Juniors en Allemagne fin janvier (Dresden).

Le dernier rendez-vous de la saison avait lieu à Lausanne où le club local organisait conjointement avec Swiss Ice Skating, le Championnat Suisse de short track 2023. Le LST était représenté par quinze patineurs. Au final, neuf médailles dont trois en or. Cette compétition (mis à part le classement au Championnat Suisse) était ouverte aux patineurs étrangers et fût un franc succès avec plus de quatre-vingts patineurs soit le double que les quatre précédentes éditions.

La saison a été agrémentée également par différentes activités hors compétition pour promouvoir cette discipline peu connue. Notamment, les gala du CPLM et du CP Martigny, la fête de Noël du CPLM, la Fête de la glace, le World Ice Skating Day, un reportage à Sport Dimanche sur la RTS et la Speedy Cup. Speedy Cup quésaco ? La Speedy Cup est une série d'événements en Suisse sous l'égide de Swiss Ice Skating pour promouvoir et développer le short track. Le but étant d'inviter des classes de 7-8ème Harmos à découvrir les joies du patinage et de les chronométrer sur un tour de patinoire. Les meilleurs du pays se retrouvant sur une journée à la finale nationale. Le LST a reçu plus de deux cent cinquante élèves sur quatre matinées début décembre 2022.

Le bilan de la saison pour le short track en Suisse romande est réjouissant dans le sens où le nombre de membres a été stabilisé à une bonne vingtaine et notamment par un rajeunissant de ceux-ci. En effet, il y a eu quelques départs et de nouveaux jeunes adhérents. À noter dans cette modeste masse la présence malgré tout de patineurs romands sur des événements internationaux et l'obtention de titres nationaux. Le lancement de nouvelles sections ou de clubs de short track en Romandie lui serait profitable pour son développement. Le LST est ouvert à apporter son soutien à qui souhaiterait se lancer dans l'aventure. Le short track romand continue de bénéficier du soutien de la fédération par le biais du centre régional de performance situé à Lausanne.

4) **Présentation des comptes de l'Association :**

L'ARP boucle ses comptes 2022-2023 avec un bénéfice de CHF 2'698.78, pour des produits de CHF 125'690.31 et des charges de CHF 122'991.53. Les fonds propres de l'ARP s'élèvent à 155'111.16.

La comptabilité a été externalisée pour un forfait de CHF 2'000.- par année., comme les années précédentes. Cette charge se retrouve dans les frais de fonctionnement.

Les produits 2022-2023 sont composées essentiellement des cotisations des membres pour un montant de CHF 6'200.-, montant correspondant à une cotisation de CHF 200.- par club. Les renouvellements des licences ont permis d'encaisser CHF 22'182.16.-, avec une toute petite augmentation par rapport à la saison précédente. Autre poste important les tests ARP pour un montant de CHF 13'570.-, pour ce poste nous enregistrons une petite diminution par rapport à la saison précédente durant laquelle nous avons effectués de nombreux tests à la suite du ralentissement dû à la période de pandémie.

Pour les compétitions, le Trophée romand enregistre des charges pour un de CHF 17'705.50 en contrepartie d'un produit 12'600.-, ce qui provoque un petit déficit de 5'1'5.50. Le championnat romand quant à lui se clôt également avec un déficit de CHF 5'737.45. Les cadres romands quant à eux enregistrent un petit bénéfice de CHF 2'040.89, bénéfice qui a pu être obtenu grâce aux tarifs avantageux obtenus lors des diverses rencontres et aux coûts très bien gérés par la responsable du cadre Mme Danièle Dubuis.

A noter que, bien qu'il soit toujours fonctionnel le système de jugement a été complètement amorti raison pour laquelle il figure avec un montant de CHF 1.-. Toutefois il faut prévoir un investissement pour la saison 2023-2024 avec le remplacement de plusieurs écrans.

Le capital de l'ARP s'élève à 206'675.94.

- 5) **Présentation du rapport de révision de l'Organe de vérification :**
11.06.2023, M. Trevisan, Champéry nous a fait parvenir, le rapport de révision des comptes 2022-2023 qui sont lus par notre présidente en l'absence de M. Trevisan. Proposition est faite d'approuver les comptes et d'en donner décharge au comité.
- 6) **Approbation des rapports et décharge au comité :**
Approbation à l'unanimité des clubs présents, avec applaudissements.
- 7) **Validation du montant de la cotisation annuelle :**
Cotisation maintenue à 200.- annuelle, approbation à l'unanimité.
- 8) **Election du président et des membres des commissions techniques :**
La présidente Lorena Martinez se présente à nouveau pour un mandat de deux ans. Elle est élue à l'unanimité.
La présidente présente le comité sortant pour réélection à l'aide de l'organigramme. Le comité est élu à l'unanimité.
- 9) **Election de l'Organe de vérification :**
Brig accepte de fonctionner comme vérificateur des comptes, Lausanne comme suppléant.
Approbation à l'unanimité.
- 10) **Approbation du budget de l'Association :**
Approbation à l'unanimité des clubs présents.
- 11) **Admission de Membres, démission de Membres :**
Le Club Eislauf cesse toute activité et de fait quitte l'ARP.
- 12) **Nomination de membres d'honneurs :**
RAS

13) Décision sur les propositions individuelles :

RAS du côté des membres.

L'ARP propose de réviser le concept de passage des tests SIS artistiques 4^{ème} à 1^{ère} à partir de la saison 2024-2025.

Christiane Miles présente le projet pour approbation auprès de l'AG avant de le proposer à l'AG SIS du 26 août.

Approbation à l'unanimité.

L'ARP va présenter le concept aux coaches, puis faire parvenir le dossier à SIS dans les délais impartis pour l'AG des délégués SIS, et enfin avoir un contact avec M. Galambos.

14) Fixation de la date de l'Assemblée générale ordinaire suivante :

22.06.2024

Lorena Martinez remercie tout le monde et se dirige vers la remise des mérites romands à 17h09.